



CHARTRES
DE BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHARTRES-DE-BRETAGNE

Séance du lundi 15 décembre 2025

DELIBERATION N°131/2025

Intercommunalités – Déchets - Présentation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité des Services déchets de Rennes Métropole

L'an deux Mil vingt-cinq, le 15 décembre, le Conseil municipal de la Commune de CHARTRES-DE-BRETAGNE s'est réuni, en salle du Conseil municipal à la mairie de Chartres-de-Bretagne, sous la Présidence de Monsieur Philippe BONNIN, Maire, après avoir été convoqué le 9 décembre 2025 conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 19h00

Membres en exercices : 22

Présent(e)s : 18

Absent(e)s excusé(e)s avec pouvoir : 3

Absent(e)s : 1

Votants : 21

Présent.e.s (18) : M. BONNIN Philippe, M. GEFFROY Patrick, Mme POULAIN Florence, Mme JOALLAND Dina, M. LE BORGNE David, Mme LOUIS Marie-Micheline, M. BABOUR Mokrane, Mme KOUBA Maryline, Mme BOUCHERON Patricia, M. MUTSHE Jean-Pierre, M. GIRAUD Paul, Mme BLANCHET Annick, Mme BONNET Catherine, M. GAUTIER Roger, Mme BENTZ Nathalie, Mme VANNIER Véronique, M. BOSSARD Emmanuel, Mme HANANE Ghizlane

Absent.e.s ou excusé.e.s avec pouvoirs : (3)

M. LOUIS Jean-Marc donne pouvoir à M. GEFFROY Patrick

M. DANGE Roger donne pouvoir à M. GIRAUD Paul

Mme GLAZIOU Hélène donne pouvoir à Mme LOUIS Marie-Micheline

Absent.e.s: (1)

Mme BOSSARD Anne-Laure

Secrétaire de séance : Mme HANANE Ghizlane

La séance est levée à 22h00

DEL131/2025 (5.7) : Intercommunalités – Déchets - Présentation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité des Services déchets de Rennes Métropole

Rapporteur : Monsieur Babour

Le rapport d'activité 2024 du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés de Rennes Métropole est présenté.

Le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité des Services déchets (RPQS) est un document public annuel qui rend compte aux usagers, avec une exigence de transparence, du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée.

Ceci exposé,

Vu le rapport d'activité (Annexe 38) ;

Vu l'avis favorable de la commission Aménagement de l'espace du mercredi 3 décembre 2025 ;

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Prend acte de la présentation de ce rapport 2024.

Pour extrait conforme

Le Maire

La Secrétaire



Philippe BONNIN

Ghizlane HANANE